

*Le Premier Ministre*

Paris, le 23 SEP. 2019

Madame la Présidente,

Le maintien en emploi des seniors constitue un enjeu de société. En effet, il est profitable à la nation toute entière tant en termes de dynamisme économique, de climat social que de valorisation du travail, de transmission d'expérience, et de pérennité des équilibres sociaux. Il conduit nécessairement à réinterroger les transitions entre activité et retraite, à aménager les fins de carrière ou à davantage adapter les postes, les horaires et les conditions de travail.

Depuis une quinzaine d'années, la société commence à changer de regard et des évolutions positives peuvent être relevées. Le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) a nettement progressé. Il était de 37% début 2004 et s'establit à 52,5% début 2019, soit une hausse de 15 points environ. Ces chiffres masquent cependant une disparité entre la tranche 55-59 ans (72%) et la tranche 60-64 ans (31%) et s'accompagnent d'un taux de chômage certes plus faible que la moyenne mais avec un retour à l'emploi plus difficile et un chômage de plus longue durée. En outre, malgré ses progrès, ce taux d'emploi reste inférieur à la moyenne européenne.

Il faut aujourd'hui impulser une nouvelle dynamique pour donner plus de liberté aux salariés de choisir leur vie professionnelle en fin de carrière, accroître le taux d'emploi et améliorer la qualité de vie au travail des seniors.

En matière de politiques publiques, une large gamme d'actions a été mobilisée ces dernières années avec des succès très divers. De très nombreux rapports ont par ailleurs été publiés. Au surplus, si de bonnes pratiques existent, celles-ci sont insuffisamment reconnues et partagées. Il est désormais nécessaire d'explorer pleinement les actions concrètes susceptibles d'être déployées par tous les acteurs, entreprises, branches, partenaires sociaux, pouvoirs publics....

Aujourd'hui, l'accent est mis sur la gestion des ressources humaines, sur les représentations et sur un renforcement des logiques préventives. Différents outils sont promus mais souvent de manière peu articulée pour faire évoluer les pratiques des entreprises, en matière d'embauche, de management, de formation, d'aménagement des fins de carrières, d'organisation du travail, d'amélioration des conditions de travail avec la prévention de l'usure professionnelle, notamment.

Madame Sophie BELLON  
Présidente du Conseil d'administration  
Sodexo  
255 Quai de la Bataille de Stalingrad  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX